



Course des châteaux



<http://www.le-sportif.com>

<http://www.cdavo.athlé.org>

de la forêt de l'Isle - Adam

Bulletin d'inscription Pas d'inscription sur place

Course :	10 Km	Année de naissance : _____
	30 Km	Catégorie : _____
Marche :	10 Km	Non Licencié
Sexe :	Féminin	Licencié FFA
	Masculin	Athlétisme affinitaire
Nom : _____		N° de licence : _____
Prénom : _____		Club : _____
Adresse : _____		Signature obligatoire
		(du représentant légal si mineur)**
Code Postal : _____		
Ville : _____		
Tel : _____		

Droits d'inscription : 10km course et marche = 10 € ; 30km = 15 €

IMPORTANT

Conformément à la réglementation en vigueur, la remise des dossards se fera :
pour les licenciés sur présentation de la licence sportive en cours de validité,
pour les non licenciés sur présentation d'un certificat médical non restitué datant de moins d'un an et mentionnant l'absence de contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition. (ou copie certifiée conforme).

** Pour les mineurs non licenciés autorisation parentale.

En l'absence de l'un ou l'autre des documents, votre inscription ne pourra pas être prise en compte. Tout concurrent est réputé avoir pris connaissance du règlement et en accepter toutes les clauses, sa signature sur ce bulletin d'inscription valant acceptation.

La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné.



Dimanche 11 octobre 2015



Deux courses nature

10km et 30km

Une marche de 10km

Course des châteaux



de la forêt de l'Isle Adam

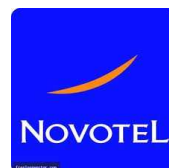
Départ à partir de 10h00 route des Bonshommes
dans la forêt de l'Isle-Adam

Inscriptions - Renseignements - Parcours

<http://perso.orange.fr/IAAC/>

lepaumier.michele@wanadoo.fr

06 75 56 59 28



Course des châteaux de la forêt de l'Isle-Adam

Catégories

Courses et marche :

- 10 km de cadets (1999) à vétérans.
- 30 km d'espoirs (1995) à vétérans.

Inscriptions

- Bulletin d'inscription à retourner par courrier pour réception au plus tard le vendredi 9 octobre 2015 avec un chèque à l'ordre de l'IAAC adressé à Mme Lepaumier 26 rue de Ronquerolles 95620 Parmain
 - sur cdavo.athlé.org pour les licenciés
 - sur le-sportif.com pour tous.
 - au DECATHLON de l'Isle-Adam le samedi 11 octobre de 14h à 18h
- Pas d'inscription sur place le dimanche**

Retrait des dossards (coureurs déjà inscrits)

- au DECATHLON DE L'Isle-Adam samedi 10 octobre de 14h à 18h
- sur place dimanche 11 octobre à partir de 9h

Horaires des courses

- 10h00 départ 10 km et 30 km.

Course en autosuffisance.

Avec ravitaillement à l'arrivée et un sur le parcours du 30 km.
99 % de chemins forestiers
Terrain varié et accidenté.

Imprimer un bulletin d'inscription.

<http://perso.orange.fr/IAAC/>

Pour tout renseignement 0656755928

lepaumier.michele@wanadoo.fr

Pour se rendre au Départ

- Accès Transport SNCF
Paris Nord / Persan
Paris St- Lazare / Pontoise / Creil
Gare Parmain - l'Isle-Adam
- Accès par la route
RN1 / RN184 sortie Presles
direction l'Isle Adam

Récompenses

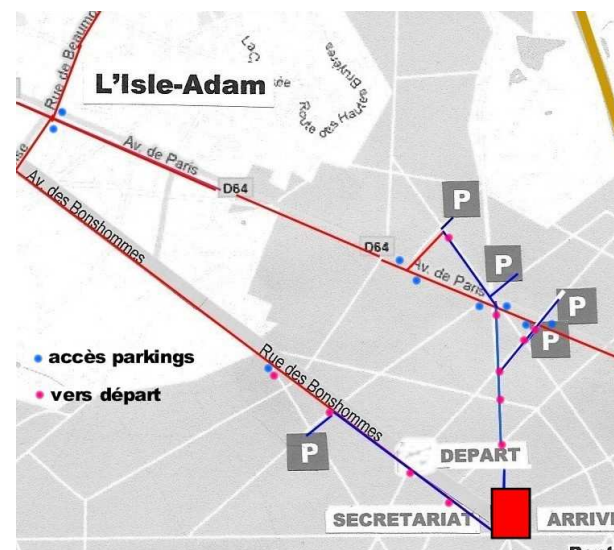
- Tee-shirt à tous les arrivants
- Courses 10 et 30km : Coupe aux 3 premiers du scratch. Coupe ou médaille aux 3 premiers de chaque catégorie
- 10km marche : Coupe aux 3 premiers du scratch (pas de chronométrage)

Sécurité - Accidents - Vols

- Service médical assuré.
- Chaque coureur doit être en possession d'un téléphone portable pour assurer sa sécurité.
- Heure limite pour prise en compte des arrivées
- 10 km : 12h00
- 30 km : 15h00 et contrôle intermédiaire à 12h30 au point de ravitaillement à mi-course.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vols.

Photos

Chaque concurrent autorise l'organisateur et ses partenaires à l'exploitation des images prises pendant sa participation sur tous supports médiatiques, à des fins promotionnelles, commerciales et publicitaires.



P
L
A
N

D'
A
C
C
È
S

IMPORTANT Conformément à la réglementation en vigueur, la remise des dossards se fera pour les licenciés sur présentation de la licence sportive en cours de validité, pour les non licenciés sur présentation d'un certificat médical **non restitué** datant de moins d'un an et mentionnant l'absence de contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition (photocopie acceptée sur présentation de l'original). En l'absence de l'un ou l'autre des documents, votre inscription ne pourra pas être prise en compte.

Tout concurrent est réputé avoir pris connaissance du règlement et en acceptant toutes les clauses, sa signature sur ce bulletin d'inscription valant acceptation.

Organisation de l'Isle-Adam Athlétique Club avec la participation des commerçants



Aux 3 petits choux



Boulangerie Le Hec'h



Côté fleurs



Les serres de l'Isle Adam



Boulangerie Hombecq



Les primeurs adamois



Au nom de la rose

